

Académie de Nancy-Metz

Référents de l'action : Gaëtan FELICI, IEN Metz Nord et René HIRSCHI, principal collège J FERRY

Titre de l'action : le co-pilotage d'un réseau ECLAIR

Nom et coordonnées de l'établissement :

Collège Jules FERRY rue du Fort Gambetta, 57140 WOIPPY

RESEAU ECLAIR : oui

Téléphone: 03 87 30 40 45

Télécopie: 03 87 30 58 64

Coordonnées d'une personne contact : René HIRSCHI rene.hirschi@ac-nancy-metz.fr

Gaëtan FELICI gaetan.felici@ac-nancy-metz.fr

Dates de début et de fin prévues de l'expérimentation ou de l'innovation

Début : septembre 2011. Juin 2014

Résumé

L'IEN, qui est en place depuis 7 années et a mis en œuvre les RAR, et le principal, arrivé en septembre 2010, doivent, avec les équipes pédagogiques et éducatives du réseau, procéder à l'écriture du contrat d'objectifs ECLAIR pour la rentrée de septembre 2011.

Dans le cadre de la mise en œuvre des ECLAIR, afin de pouvoir effectuer la transition avec les RAR pour aller vers la mise en œuvre de l'école du socle, la nécessité d'un pilotage à deux têtes, 1^{er} et 2nd degré, s'est avérée indispensable.

La notion de réseau nécessite un partage d'informations, une mise en commun forte des orientations et un travail collectif afin que les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré puissent bénéficier de la même information, des mêmes orientations et du même format de pilotage et de guidage pour atteindre les objectifs du contrat de réussite.

La dispersion des cultures, des pratiques, des savoirs, des savoir-faire professionnels obligent à une cohérence à la tête du pilotage qui ne peut s'obtenir que par un travail commun et une collaboration étroite entre les pilotes pour tracer une ligne directrice claire et commune.

[Image satellite du réseau : page 10.]

Date de cet écrit : octobre 2012

Thématique : n°

SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS	
Maîtrise des autres connaissances et compétences du socle commun	1.2
Enseignement des disciplines (<i>Interdisciplinarité, progression pédagogique...</i>)	1.3
Organisation de la classe	1.4
Evaluation des élèves	1.5
Liaisons inter cycles ou inter degrés (écoles-collège ; collège-lycée)	1.6
Orientation (<i>éducation à l'orientation tout au long de la vie, dispositifs de type classes passerelles, option DP3, modules, DP6, relation école-entreprise</i>)	1.7
Aide individualisée (aide personnalisée, accompagnement éducatif)	1.8
Prise en charge de la difficulté scolaire	1.13
AUTRES	
Pilotage par les personnels d'encadrement de l'Ecole du Socle	

Quel diagnostic vous a conduit à proposer cette action ?

Analyse préalable

Deux cultures, deux savoirs professionnels co-existent avec des méconnaissances de part et d'autres, des a priori et des craintes de perte d'identité de chaque corps.

Il manque souvent un référent commun qui peut faire le lien et qui travaille sur le continuum de la maternelle à la 3ème. Le manque de culture commune, d'habitude de travail, d'ouverture, de curiosité pédagogique font que chaque niveau travaille en vase clos sans prendre en compte les attentes et les besoins de l'autre, sans s'interroger sur ce qui a été fait avant, ni pourquoi, ni sur ce que cela entraîne ensuite et comment cela peut interférer avec les démarches des élèves et leur permettre d'entrer dans la réussite scolaire.

Il est important que chacun garde sa spécificité et que les deux cultures s'interpénètrent sans qu'aucune ne prenne le pas sur l'autre mais qu'elles s'enrichissent mutuellement pour arriver à créer une complémentarité, pour ouvrir les possibles des enseignants, qui permettra de casser les fausses représentations et les antagonismes 1^{er} et 2nd degré.

Il faut utiliser un outil mesurant le niveau où les élèves sont arrivés et un autre où ils sont attendus afin de réduire les décalages et faire en sorte de se centrer sur les acquis et les manques des élèves. Cet outil doit aussi permettre aux enseignants de suivre la construction des compétences des élèves et de pouvoir leur fixer plusieurs niveaux attendus d'exigence de maîtrise de la compétence afin de différencier en classe et de déterminer celui qui est fixé pour valider la compétence à l'école (palier 2) ou au collège (palier 2 et 3).

La confrontation quotidienne de chaque enseignant du réseau à la difficulté scolaire des élèves et à la difficulté d'enseigner permet de créer un fil rouge et de poser un objectif commun reconnu par tous : mettre les élèves en situation de réussite et aménager, individualiser le parcours de chacun dans une école du socle pour tous.

Quels sont les objectifs ?

- mettre en œuvre les **axes du contrat de réussite ECLAIR** et atteindre les cibles fixées :
 - Elever le niveau de formation des élèves et les accompagner dans la construction du socle commun
 - Donner une chance de réussite à tous en construisant avec chaque élève un projet personnel de formation ambitieux et réaliste
 - Assurer la cohérence du tissu scolaire
 - Fédérer les énergies, élèves, parents et partenaires pour améliorer l'image et l'attractivité des écoles du réseau et du collège.
- arriver à mobiliser les équipes et créer une adhésion consensuelle pour créer une culture de réseau et mettre en œuvre l'école du socle ;
- donner une lisibilité sur le réseau pour les enseignants, les partenaires et les familles ;
- recentrer le travail des équipes sur le cœur du métier et sur la réussite scolaire des élèves ;
- installer un référentiel commun qui passe par un positionnement unique des co-pilotes et qui garantit la création d'une culture commune et le maintien des spécificités de chacun dans leur complémentarité.

Les cibles fixées du contrat du réseau ECLAIR 2011-2014 :

Indicateurs	Réseau ECLAIR 2011	Acad. Ens. public	Acad. EP	Moyenne acad Ens. public	Moyenne acad. de l'éducation prioritaire	Réseau ECLAIR 2014
Taux de maintien en fin de cycle 2	6 %					2 %
Taux de retard à l'entrée en CE2	3 %					2 %
Nombre de PPRE au cycle 3	43					Tous les élèves en difficultés
Taux de validation du palier 2 du S3C à l'école	45 %					80 %
Taux de validation des langues niveau A1	58 %					80 %
Taux de maintien en fin de cycle 3	2 %					0 %
Taux de retard à l'entrée en 6 ^{ème}	31,3	13,2				17 %
Nombre de PPRE Passerelle						
Taux de validation du palier 2 du S3C au collège						100 %
Taux de validation du palier 3 du S3C	55,4 %					85 %
Taux de validation des langues niveau A2	92,7 %					100 %
Taux de redoublement 3 ^{ème}	0 %	3,4				1,5 %
Taux de réussite au DNB	53,6	81,4				60 %
Taux d'accès 6 ^{ème} – 2 nd cycle	87,8					95 %
Taux de passage 3 ^{ème} – 2 ^{nde} GT	42,7 %	60,4				50 %
Taux de passage 3 ^{ème} – 2 ^{nde} PRO	55,8 %	22,2				50 %

Actions

Création, au sein de l'équipe de pilotage du réseau, d'un binôme 1^{er} et 2nd degrés capable d'échanger, de réguler et de fixer des lignes directrices claires ainsi que des orientations politiques fortes quant aux pilotages, aux attentes et aux évaluations par rapport aux objectifs du contrat de réussite.

Mise en œuvre d'un calendrier de comité exécutif à 3 niveaux, restreint, direction, élargi avec établissement d'un ordre du jour et d'objectifs précis pour guider la réflexion, la diffusion, le recueil de données et la mise en œuvre du travail pédagogique au sein des différentes équipes et en inter degré.

Modalités de mise en œuvre

Au sein du réseau, un travail collaboratif régulier entre le principal et l'inspecteur est indispensable pour établir les orientations, les thèmes de travail et les actions à mettre en œuvre.

Une organisation de travail a été validée par les deux copilotes :

- contact hebdomadaire pour faire le point sur les actions menées et régler les problèmes courants
- préparation de la réunion mensuelle par échanges de mails et contacts téléphoniques
- réunion régulière du conseil exécutif du Réseau
- bilan du conseil effectué en direct après celui-ci
- réunions de travail provoquées sur des thèmes forts : fiche action, recrutement, préparation des réunions académiques des ECLAIR, ...

Le secrétaire exécutif du Réseau joue un rôle essentiel pour optimiser la relation entre les deux copilotes puisqu'il travaille sur les deux lieux du pilotage (Inspection et collège) et peut ainsi assurer un lien constant.

Le travail en amont a pour but de pouvoir faire le point et s'informer mutuellement du travail entrepris au collège, dans les 3 écoles élémentaires et les 5 maternelles du réseau.

Ce travail est l'occasion de confronter les attentes, les résultats, les fragilités des équipes, de réorienter les axes du projet et de faire des bilans d'étape pour fixer des nouvelles orientations. Il permet la tenue des conseils exécutifs directoriels où siègent les professeurs référents, le secrétaire exécutif, les préfets, les directeurs d'école, la principale adjointe et la CPE.

Dans cette configuration se travaillent la mise en œuvre et la déclinaison auprès des équipes des axes du projet et la validation des fiches action retenues pour la période. Cette réunion est mensuelle et permet à la fois d'échanger l'information et ce qui circule dans les 2 sens, ascendant et descendant. Ainsi, on peut croiser les attentes institutionnelles avec les remontées de terrain pour arriver à fixer une ligne de conduite dans le profilage des axes du contrat de réussite.

S'y établissent et s'y étudient tous les outils d'analyse du fonctionnement du réseau avec un échange régulier sur les indicateurs et les évaluations des actions mises en œuvre et sur les innovations envisagées pour transformer la culture pédagogique et créer une culture de réseau. C'est aussi un outil de démultiplication de la communication qui se fait par l'intermédiaire des directeurs et des professeurs référents et préfet au niveau du collège et des écoles.

La mise en cohérence des fiches action permet de créer une dynamique qui part de la maternelle pour aller jusqu'au collège et qui s'enrichit du regard croisé des acteurs de terrain qui analysent l'action, chacun avec le prisme de sa culture professionnelle et de son expérience.

Le partage des regards, des analyses, des savoir-faire permet d'affiner la cible mais aussi d'élargir et de différencier les approches pour toucher un public plus large dans ses spécificités et dans ses besoins. La stratégie commune établie en concertation par le co-pilotage réel ne laisse pas d'angle d'attaque au point de fragilité.

Les démarches sont affinées par les apports de l'équipe et l'adhésion du groupe renforce la transmission et le dialogue avec l'ensemble des équipes qui peuvent facilement exprimer leurs craintes par la voie de leurs collègues.

Des outils de suivi sont établis comme SACoche qui est travaillé en inter-degré pour avoir une vision longitudinale de la construction des compétences.

Des stages FIL sont élargis à tous les enseignants

La préparation et l'animation des conseils exécutifs se fait à deux voix et permet aux parents et partenaires de pouvoir comprendre qu'il y a une entité et un réseau qui prennent en charge les élèves sur le continuum maternelle/3^{ème}. L'installation d'une référence commune permet de travailler en complémentarité dans des dispositifs comme le PRE de la ville de WOIPPY où les actions sont travaillées avec une vision sur les besoins de la petite enfance jusqu'à l'adolescence en liaison avec la réussite scolaire et le projet de réseau.

La classe orchestre initiée au CE2 a ainsi pu être accompagnée et prolongée au collège (CHAMO) afin de pouvoir créer une dynamique de réussite des élèves et éviter les fuites des élèves vers d'autres établissements en créant un parcours individualisé de réussite. Les concerts communs 1^{er} et 2nd degré avec la participation des enseignants des 2 degrés et le brassage des élèves et des parents sous le co-pilotage entraîne de voir l'école du socle dans son entité propre et permet de comprendre l'importance d'un investissement très tôt pour une réussite future mais aussi d'une obligation de persévérance, d'engagement et de continuité. Le co-pilotage permet de créer, chez les parents, une vision à long terme et de quitter l'immédiateté. Ainsi, ils peuvent projeter l'avenir de leur enfant et créer des stratégies pour les accompagner et s'investir plus fortement dans la réussite scolaire.

Quel public est concerné ?

L'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives de tous les établissements 1^{er} et 2nd degrés est concerné. Chacun joue un rôle spécifique et apporte sa contribution, suivant ses compétences et sa position.

Le management, par les copilotes, des assistants pédagogiques sur l'ensemble du réseau donne à ces derniers la possibilité d'agir sur des problématiques relevant de l'accompagnement de la mise en œuvre de compétences du socle commun de connaissances au palier 2 ou 3.

Le management des professeurs référents par les copilotes est fondamental pour qu'ils créent le lien entre 2nd et 1^{er} degrés : nous les faisons intervenir sur des niveaux dont ils ne sont pas issus en mettant en avant les avantages de ce travail et de cette organisation ; cette année, deux professeurs des écoles référents ont pris en charge deux classes de 6^{ème} en mathématiques pour essayer d'améliorer la réussite des écoliers (60 % n'ont pas validé le palier 2 à l'entrée au collège) et des collégiens (résultats inférieurs de 7 points à la moyenne départementale du DNB à l'épreuve écrite de mathématiques avec 14 % d'élèves ayant eu la moyenne) en créant une dynamique au sein de l'équipe disciplinaire du collège.

Les directeurs jouent aussi un rôle important dans la transmission des informations ascendantes et descendantes et dans la gestion des équipes. Ils sont un garde-fou pour garantir les spécificités de leurs équipes et les particularismes du fonctionnement de leurs écoles. Ils sont garants de la mise en place de la culture commune en garantissant à chacun de garder sa propre culture et sans perte d'identité mais en créant des compétences nouvelles qui ne sont pas la somme des 2 postures pédagogiques mais des approches nouvelles centrées sur des réalités de terrain bien repérées et analysées avec le double regard pour les mettre en perspective avec les actions futures et le déroulement de la scolarité des élèves.

Les parents sont aussi des acteurs majeurs. Leur implication et leur accueil facilités dans les établissements (au collège : salle des parents, formation pour les parents délégués, mallette des parents à tous les niveaux et à l'école : groupe de paroles) permettent d'avoir un interlocuteur plus présent, plus investi et connaissant mieux le système éducatif, donc plus à même de faire des choix. Un Réseau d'Ecoute et d'Aide à la Parentalité est créé à la rentrée 2012 pour mettre en place un travail commun à tous les parents du quartier.

Les partenaires : mairies, conseil général, ...

Dans le cadre du travail partenarial dans les différentes instances, pouvoir mettre de la continuité et donner de la lisibilité aux acteurs est important.

Ainsi, des projets informatiques sont plus cohérents si l'investissement est continu du 1^{er} au 2nd degré et que l'on travaille avec les mêmes constances pédagogiques et un parcours bien construit sur plusieurs années.

La mairie est partenaire du réseau sur de nombreux projets : orchestre à l'école et classe à horaires aménagés orchestre, section sportive scolaire football, élèves talentueux, sport et citoyenneté, ...

Des partenaires différents sont impliqués dans chacun des projets :

- classe orchestre à horaires aménagés : conseil général 57, mairie, conservatoire de Metz Métropole, Union de Woippy.

- section sportive scolaire football : conseil général 57, mairie, district de football 57, club ES WOIPPY, PRE.
- projet DP3 : association FACE.
- cordées de la réussite : Arts et Métiers Metz.
- les talentueux en 4^{ème} : PRE, mairie, Arsenal, ...
- EIST : rectorat, académie des sciences.

Quels sont les freins et les leviers rencontrés ?

Les freins :

La différence de culture, de formation, de métier, de vision du système éducatif sont un blocage fort. Il faut arriver à créer des points de convergences des besoins communs pour justifier des postures concertées et des actions communes et continues.

Les freins rencontrés par le principal :

Les enseignants du collège reconnaissent au chef d'établissement des compétences organisationnelles, des qualités d'analyse et de proposition d'actions collectives au sein de l'EPL pour atteindre les objectifs du contrat mais pour tout ce qui touche à la classe, au cœur du métier du professeur, leur référent et l'autorité qu'ils reconnaissent restent l'Inspecteur Pédagogique Régional.

C'est pourquoi, il est essentiel que l'Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional, référent du réseau soit très présent et fasse réellement partie de l'équipe de pilotage. Les missions de l'Inspecteur référent étant très nombreuses, il ne peut pas consacrer le temps nécessaire aux rencontres hebdomadaires du principal et de l'IEN, voire même aux comités exécutifs mensuels, donc le pilotage se fait malheureusement le plus souvent à deux.

Le principal ECLAIR doit donc construire sa légitimité pédagogique auprès de ses équipes.

Les freins rencontrés par l'IEN :

Le fait de disposer d'un bureau situé hors des écoles (à plus de 12 km en ville) entraîne des déplacements et un manque de proximité. La communication est souvent indirecte et différée, les réponses peuvent être plus longues. Les intermédiaires sont souvent source de perte d'information ou d'interprétation. Les directeurs acquièrent un rôle spécifique.

Les inspections tous les 3 ans entraînent un pilotage pédagogique distant. La non présence sur le terrain ne permet pas un suivi réactif et une évaluation à chaud des actions mises en œuvre dans le cadre des fiches action du projet de Réseau. L'aide aux équipes, exercée par un regard extérieur qui évalue et peut conseiller pour orienter et repositionner les projets est difficile à exercer du fait de la présence trop partielle et non continue. Cela demande un effort important des 2 parties pour échanger.

Le manque de proximité quotidienne pourrait entraîner un retour et un recentrage des écoles sur leur propre périmètre donnant alors naissance à des entités qui fonctionnent en parallèle et non pas au sein d'un réseau avec des finalités partagées et des visions communes. Le partage d'expérience est essentiel et l'analyse en commun doit être régulière pour informer l'ensemble des acteurs de ce qui se passe et des implications que cela entraîne au niveau du réseau.

La difficulté pour l'IEN d'acquiescer une légitimité auprès des collègues du 2nd degré s'il n'intervient pas en doublette avec l'IA-IPR de la discipline.

Le manque de temps, pour l'IEN, d'intervenir et d'être présent en effectuant l'ensemble des autres missions qui lui incombent. L'ECLAIR ne constitue que 8 écoles sur les 52 que compte la circonscription. Pourtant, le travail en ECLAIR représente plus d'1/3 du temps de travail qu'il faut effectuer souvent en « horaire scolaire » pour pouvoir toucher tous les collègues.

Certains freins peuvent aussi être des atouts dans des dimensions spécifiques, pouvoir avoir un regard extérieur, pouvoir garder un contact avec les écoles lambda et la norme des résultats scolaires, obliger les équipes à communiquer par écrit et ainsi structurer la communication, synthétiser et hiérarchiser les priorités.

Repositionner des pilotes qui peuvent interpeller le 1^{er} et 2nd degrés indifféremment avec la même vision de l'école du socle sans perdre ses spécificités. La différence des attentes des professeurs des écoles et des professeurs de collège. Les pressions étant plus centrées sur les élèves et l'apprentissage avec un rythme adapté, les seconds sur des résultats des programmes des cursus rapides.

Le temps de travail différent avec des manques de temps pour les concertations, les retours sur le terrain. Trouver des espaces pour les deux pilotes pour travailler avec les équipes enseignantes en réussissant à œuvrer, quand cela est nécessaire, avec des équipes mixtes.

Les espaces géographiques sont aussi complexes à gérer et nécessitent des déplacements et entraînent des pertes de temps et d'informations. Certaines structures ne possèdent pas d'infrastructures suffisantes pour accueillir les réunions, ce qui oblige à une centration sur le collège qui prend une position dominante et centralisatrice qui peut être problématique pour travailler d'égal à égal avec tous les partenaires.

Les leviers :

Les équipes ont déjà été engagées dans le dispositif RAR et ont commencé à se créer une culture commune. Elles sont réceptives et témoignent d'une forte volonté de travailler ensemble.

Les 2 pilotes ont une position consensuelle sur l'école du socle et la nécessité de travailler ensemble pour être plus efficace, mutualiser et permettre de mieux gérer les équipes.

Les copilotes partagent les mêmes valeurs de l'Ecole de la République et la même volonté de les faire vivre dans l'Ecole du socle de leur réseau.

Le co-pilotage a permis de mettre en œuvre un diagnostic croisé et co-partagé et de faire émerger l'importance d'un discours commun et unique.

Le constat est partagé : travailler de façon classique ne permet plus d'améliorer la scolarité des élèves même avec des équipes engagées. Il est donc nécessaire de trouver comment faire travailler les équipes autrement, construire une autre vision du système éducatif, sans segmentation et sans une optique parcellaire mais avec une vision globale construite et partagée par les référents travaillant en binôme inter-degré. L'équipe de pilotage est fortement engagée dans l'innovation et l'expérimentation. Neuf fiches informatives pour une innovation et une expérimentation ont été écrites par les équipes du réseau et publiées sur le site du PASI.

La loyauté et l'engagement du secrétaire exécutif, courroie de transmission, favorisent les échanges et les va et vient entre les différentes équipes et le binôme de pilotage.

Le recrutement des personnels (professeurs référents, professeurs du collège, assistants pédagogiques, directeur des écoles) par les copilotes est un levier essentiel pour atteindre les objectifs du réseau.

Les leviers pour le principal du collège :

Il est important de noter que, depuis la mise en place des ECLAIR, les Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux sollicités pour animer des formations par les copilotes du réseau ont répondu favorablement à leurs demandes.

La participation régulière du principal aux différents conseils d'enseignement et aux réunions des équipes sur l'ensemble des projets innovants participe activement aux changements de représentations qu'ont les enseignants de la professionnalité d'un chef d'établissement. L'élaboration des missions des préfets des études du collège réalisée conjointement par le principal, l'IEN et le conseil pédagogique conforte aussi la reconnaissance des compétences pédagogiques du principal.

La présence aux conseils d'école du principal rassure les enseignants du 1^{er} degré sur son investissement dans le réseau et est ressentie comme une valorisation pour leur travail.

Les leviers pour l'IEN :

Des équipes stables et ayant une bonne connaissance du public et des structures.

Des participations croisées aux différentes commissions de travail.

Des appuis bien ancrés sur le territoire.

Une compétence territoriale et pédagogique qui facilite la transmission des informations et des directives vers les enseignants des deux niveaux, école et collège.

Un appui sur une structure hiérarchique bien identifiée et facilement mobilisable.

Une présence sur le terrain et une expérience relativement longues qui facilitent l'analyse des différents dispositifs et la prise en compte des évolutions. Ceci permet d'éviter la reproduction des stratégies déjà employées et qui ne répondent plus aux ambitions de la réussite dans l'ECLAIR même si elles ont pu être efficaces à une certaine période. Elles aident aussi à un passage à l'innovation à

partir d'une analyse fine des situations et à engager une prise de risque en construisant des outils d'évaluation et d'analyse garantissant la régulation, les bilans intermédiaires et les réajustements. La possibilité de profiler les postes de directeurs et de pouvoir choisir, avec le principal, les collègues par rapport à leurs motivations, leurs capacités, leurs aptitudes à traiter l'information, à communiquer, à gérer une équipe, à innover.

Quel est le protocole d'évaluation (interne ou externe) ?

Le chef d'établissement et l'IEN retiennent plusieurs indicateurs pour l'évaluation interne du co-pilotage :

- amélioration de la communication entre les pilotes et fréquence de leurs contacts
- nombre de fiches actions communes aux 1^{er} et 2nd degrés
- mise en œuvre et utilisation du référentiel commun d'items et mesure de l'évaluation à l'aide de l'outil SACOCHE à l'école et au collège
- taux de participation aux réunions inter-degré
- taux de participation aux formations inter-degré
- nombre d'échanges de service 1^{er} et 2nd degré
- nombre de co-animation et projets communs aux 1^{er} et 2nd degrés.

L'atteinte des objectifs du réseau renforce la légitimité du co-pilotage :

- taux de réussite aux différents paliers du socle commun de compétences et de connaissances
- taux de validation du palier 2 en 6^{ème} avec la participation d'un travail inter-degré
- nombre de familles investies dans le 1^{er} et 2nd degré
- diminution du taux d'évitement du collège (augmentation de l'attractivité).

Quels résultats a-t-on constatés ?

La participation volontaire dans les réunions organisées est forte et presque toutes les équipes s'investissent dans une réflexion commune et ce, quel que soit le niveau de classe.

Les échanges de service sont en forte augmentation et les enseignants du 1^{er} degré travaillent dans le 2nd degré et vice versa.

La co-animation des réunions incite les enseignants à pouvoir interroger l'un ou l'autre ainsi les professeurs des écoles peuvent solliciter le principal par rapport à des actions mises en œuvre, transférables dans leurs écoles (comme la remise en main propre des bulletins scolaires qui s'est réalisée sur le modèle du collège et avec son retour d'expérience) mais les professeurs du collège peuvent solliciter l'IEN sur des questionnements pédagogiques (comment faire ancrer un lexique à des élèves de 5^{ème} sur le modèle de l'enrichissement et du travail sur le vocabulaire qui s'effectue dans le 1^{er} degré).

Les pilotes du réseau agissent au niveau de l'organisation générale et du fonctionnement, ils sont les référents directs pour les questions de pédagogie et d'organisation.

La cohérence est plus forte au niveau des actions mises en œuvre, il y a création d'une culture de réseau et une meilleure utilisation des compétences de chacun. La mise en œuvre d'outils communs d'évaluation de suivi des élèves et de leur parcours se développe.

Le recentrage sur les aspects pédagogiques et sur les apprentissages est marqué.

La stabilité des équipes qui s'engagent sur une pluri annualité est confirmée.

Le pourcentage de personnel du collège investi dans les 9 projets innovants du réseau est de 60 %.

Propositions pour faire évoluer et progresser le réseau

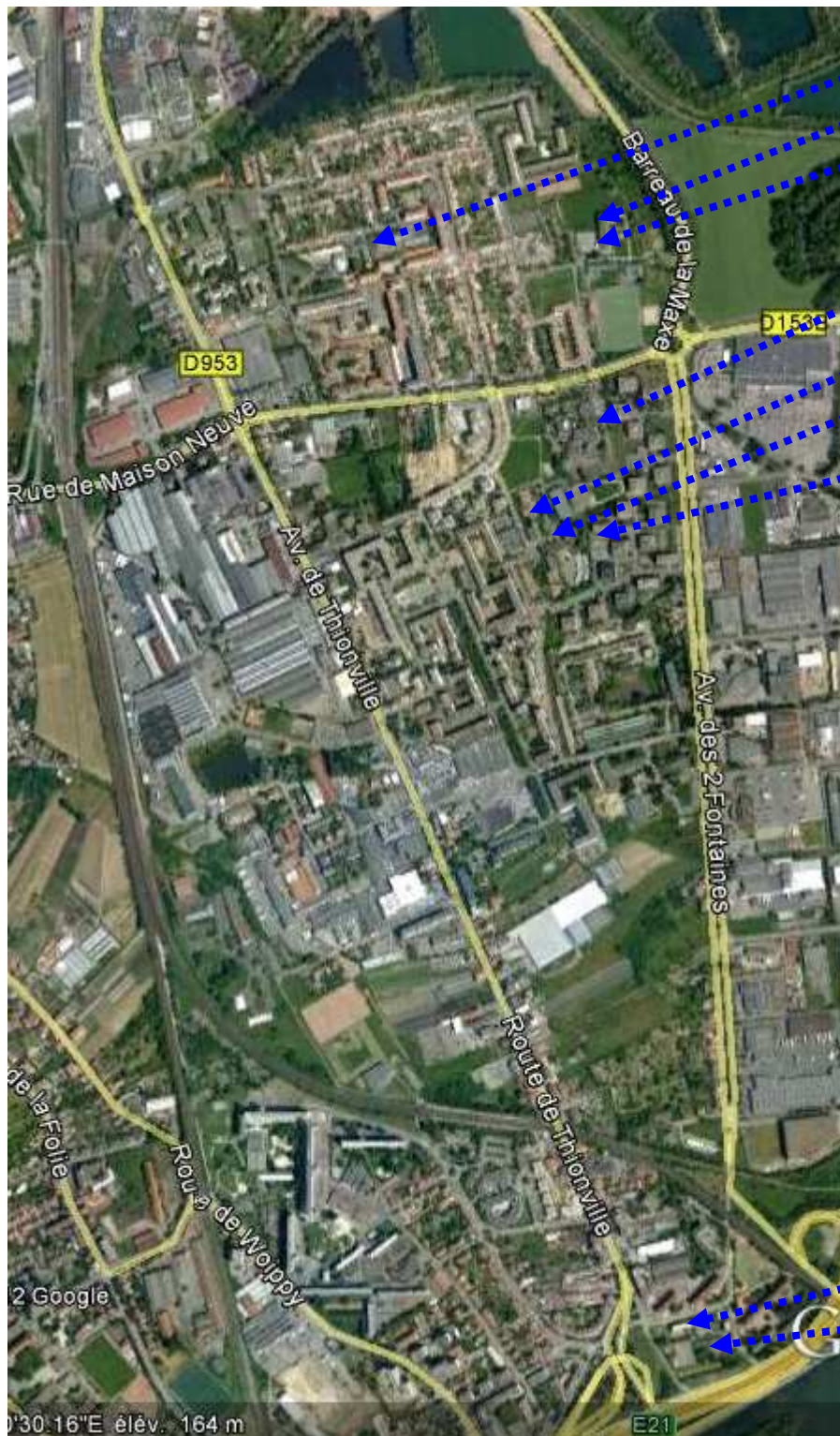
- Localiser les acteurs sur le même site : par exemple l'inspection du premier degré installée dans le collège.
- Créer des passerelles entre le BOP 140 et 141 (lignes budgétaires) pour faciliter le traitement égalitaire des acteurs.
- Augmenter la formation commune professeur des écoles / professeurs de collège et introduire dans la formation initiale des modules 1^{er} et 2nd degré et inversement.
- Créer un cycle CE2-CM1-CM2-6^{ème} pour asseoir une vraie liaison.

- Revoir le statut des directeurs pour qu'ils puissent jouer un rôle plus fort dans le pilotage au niveau de la gestion des équipes et de la validation des fiches action.
- Continuer la politique de recrutement sur poste à profil ECLAIR par l'équipe de pilotage de l'ECLAIR dans son intégralité : IA IPR, IEN et principal.

Mots-clés : Ambition, Individualisation des parcours, Orientation, Réussite, Tuteurs, Egalité des chances, PDMF, ECLAIR, Compétences, Grandes écoles, Valorisation des élèves.

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Ecoles ZEP-RAR-REP	Partenariat	Compétences Culture scientifique Documentation Evaluation Filles, Garçons Liaisons (inter degrés, inter cycles) Orientation Ouverture internationale Parcours des métiers et des formations Parents, Ecole Socle commun TICE Vie scolaire	Interdisciplinarité

Le réseau ECLAIR de Woippy



Maternelle Les Rossignols

Ecole P. Verlaine

Maternelle La Ceresaie

Collège J. Ferry

Maternelle Les Libellules

Ecole P. et M. Curie

Maternelle Les Coccinelles

Ecole Colucci

Maternelle Colucci

Google Earth